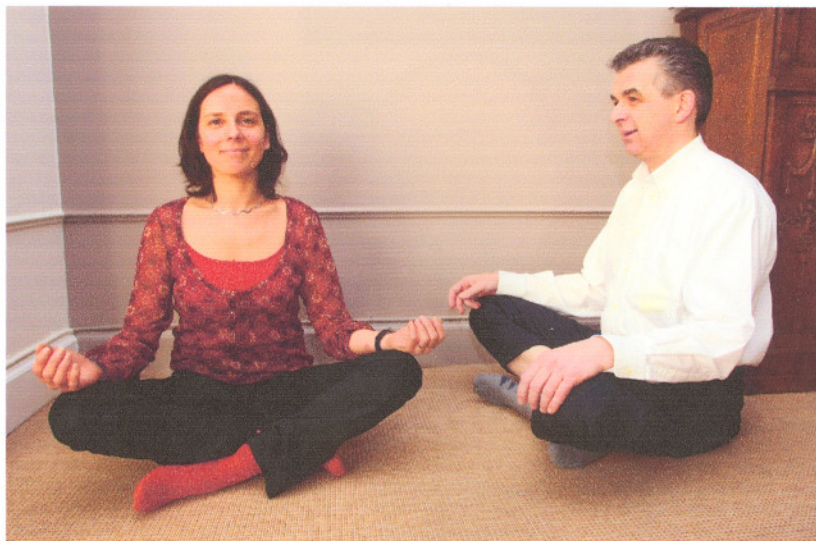


## Business to business - Ils ont fait des affaires grâce à la CCILV

par Christian Jamart - photo : © Michel Krakowski - Gagner & Réussir Mars 08



**Caroline Muraille – Michel Colas**

Le Cabinet d'avocats Muraille & Boden est dirigé par Maîtres Caroline Muraille et François Boden. Michel Colas enseigne une discipline de relaxation connue sous le nom de hatha-yoga. Deux occupations qui, a priori, n'ont aucun rapport, ce qui ne les a pas empêchés de faire du business ensemble...

### ***Leur Rencontre***

Caroline Muraille et Michel Colas ont fait connaissance lors d'un «dîner carrousel», organisé en 2006 au Standard par la CCILV. Le défi? Se présenter en 5 minutes à raison de 3 tournantes à une table constituée de 4 personnes. L'activité «détente et antistress par le hatha-yoga» proposé par Michel Colas a séduit Caroline Muraille qui, en guise de cadeau de fin d'année, a offert un cycle de 8 séances à raison d'une fois par semaine à 6 secrétaires.

Maître Caroline Muraille dirige avec Maître François Boden un cabinet de 7 avocats dont la clientèle est principalement constituée de PME locales. Ce cabinet d'avocats est spécialisé dans le droit commercial, le droit de la construction, le droit immobilier, le droit social, le droit du travail, le roulage et le droit bancaire. «*En roulage, nous négocions entre autres l'indemnisation des préjudices corporels ou toute question liée au droit du transport. Nous établissons avec le client une estimation des dépenses et avons préparé un tableau de cas possibles en récupérations de créances où nous faisons du conseil personnalisé*», explique Maître Muraille. Un site sécurisé permet au client de consulter l'évolution de ses dossiers en ligne, ce qui limite les coûts de la procédure. Rédaction de contrats, analyses de ceux-ci, adaptation des textes légaux au business des entreprises, voilà quelques spécialités du bureau, chaque avocat possédant son créneau d'activité. Par ailleurs, ce cabinet traite aussi des questions relatives aux récupérations de loyers, baux et successions (indivisions).

Michel Colas est un ancien cadre en assurances. Un jour, il s'est mis à pratiquer le hatha-yoga afin de lutter contre le stress. Et il y a pris goût ! Tant et si bien que son professeur lui a demandé de le remplacer pour diriger une séance. «*C'est ainsi que j'enseigne le yoga depuis 15 ans et que j'en ai fait mon métier. Le hatha-yoga est un ensemble d'exercices corporels conjugués à des techniques respiratoires et à des formes de concentration qui mènent à la méditation. J'adapte toutefois ces techniques aux capacités de chacun* ». Et l'homme possède de belles références en entreprise: ArcelorMittal, Skynet, Euler Hermes, Captel et bien sûr, Muraille & Boden. «*J'exerce au sein même de l'entreprise. Chez Skynet, je compte 37 inscrits. Certaines entreprises ont un taux d'absentéisme de 18%. Ce n'est pas normal. Mes cours peuvent contribuer à diminuer l'absentéisme dû au stress ou à la maladie.* » Michel Colas donne également des cours aux particuliers mais en soirée. «*J'ai deux cabinets dont l'un avec des visées plus thérapeutiques*» (tonus, maîtrise des nerfs, émotivité)

Muraille & Boden – Tél : 04/342.30.66 - [www.mb-avocats.be](http://www.mb-avocats.be) – [info@mb-avocats.be](mailto:info@mb-avocats.be)

Michel Colas – Tél: 0479/88.37.89 – [www.yoga-au-travail.com](http://www.yoga-au-travail.com) – [info@yoga-au-travail.com](mailto:info@yoga-au-travail.com)